Certificat de spécialisation constructions paysagères

Certifiante | Contrat appr. | Contrat pro.

Réf. : 25179519F — Mise à jour : 9 février 2026

Organisme responsable : **CFA CFPPA LE GROS CHENE PONTIVY**

Présentation de la formation

Objectifs

La formation prépare au titre d'OUVRIER PAYSAGISTE QUALIFIE EN CONSTRUCTIONS PAYSAGERES.
Cette spécialisation professionnelle, mise en place à la demande de la profession (Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture), est reconnue par les entrepreneurs du paysage et le Ministère de l'Agriculture (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt).
En s'appuyant sur les acquis du Bac Pro Aménagements Paysagers, l'activité se spécialise vers les chantiers de création minérale dont elle assure la logistique, la réalisation technique et économique.

Programme

Modules de formation technique professionnelle

Assurer la préparation technique d’un chantier de constructions paysagères :
- opérationnalisation de projet de constructions paysagères
- réalisation de travaux préalables aux constructions paysagères

Réaliser des constructions paysagères avec liants :
- réalisation de revêtements de sols avec liants
- réalisation d’ouvrages en élévation avec liants

Réaliser des constructions paysagères non maçonnées :
- réalisation d’ouvrage en bois
- réalisation d’ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP	**Niveau Bac général, pro ou techno, BP**

Liste des certifications

Certificat de spécialisation constructions paysagères
Code RNCP : 41899

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2089988S	Présentiel	Hennebont	01/09/2026	30/06/2027

Source : GREF Bretagne #25179519F